



Avis de Soutenance

Monsieur Jean-François ESCOURROU

Droit - EDSJP Toulouse

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

L'instance d'appel dans le procès civil

dirigés par Monsieur Marc NICOD

Soutenance prévue le **samedi 09 décembre 2017** à 9h

Lieu : Université Toulouse 1 Capitole 2 Rue du Doyen Gabriel Marty 31 042 Toulouse
salle des thèses

Composition du jury proposé

M. Marc NICOD	Université Toulouse 1 Capitole	Directeur de thèse
M. Nicolas CAYROL	Université de Tours	Rapporteur
M. Lionel MINIATO	Institut National Universitaire Champollion	Rapporteur
M. Julien THERON	Université Toulouse 1 Capitole	Examineur
Mme Isabelle DESPRES	Université de Nantes	Rapporteur

Mots-clés : Instance, Appel, Double degré de juridiction, Réformation, Achèvement, Effet dévolutif,

Résumé :

Alors que la règle du double degré de juridiction tend à devenir un principe procédural incontournable, l'instance d'appel elle-même continue de soulever de nombreux questionnements juridiques. Au regard de la jurisprudence récente et des diverses réformes en matière de procédure civile, on peut légitimement se demander si l'instance d'appel n'est qu'un prolongement de l'instance de jugement ou si elle constitue au contraire un nouveau procès, clairement distinct de celui que l'appelant entend critiquer. Plusieurs considérations, tant théoriques que pratiques, nous invitent à apprécier cette réalité judiciaire dans le but de mieux comprendre sa nature et son intérêt. En outre, une analyse matérielle de la situation de la procédure civile en France s'impose : il résultera par exemple de la complexité des situations soumises aux juridictions des différents degrés, que les juges d'appel devront tôt ou tard connaître de demandes n'ayant pas été examinées par les juges du premier degré. Par ailleurs, n'est-il pas illusoire, voire hasardeux, d'exiger une parfaite identité des éléments de fait et de droit d'une instance à l'autre ? La question se pose alors clairement : la dévolution du procès ne céderait-elle pas la place à l'évolution du procès ? Cette étude se propose d'examiner les questions relatives à l'instance d'appel à la lumière des grands principes du droit judiciaire privé.